

Babill'



Février 2014

AAPARS

Un monde de créativité !

ASSOCIATION DES ARTISTES PEINTRES AFFILIÉS DE LA RIVE-SUD ~ C.P. 261, Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 4P9

**PROCHAIN
EXPOSÉ TECHNIQUE**

lundi, le 10 mars 2014
(dès 18h45)

**Centre Marcel-Dulude,
530, boul. Clairevue Ouest,
St-Bruno J3V 6B3**

JEAN LETARTE

Artiste ~ www.jeanletarte.com

À l'âge de onze ans, il prenait ses premiers cours de peinture et de dessin chez Paul Emile Borduas à St-Hilaire. Ce fut l'éblouissement que cette rencontre avec la couleur et avec les formes. Il a été fasciné par la peinture et c'est à ce moment qu'il a décidé d'en faire une carrière.

Aussi, à l'âge de 18 ans, il fut tout naturel pour lui de se diriger vers l'École des beaux-arts de Québec où enfin il pouvait vivre quotidiennement la vie d'artiste et accéder à la liberté de créer.

La télévision de Radio-Canada, qui naissait alors, l'a vu oeuvrer pendant 30 années comme réalisateur tout en poursuivant sa carrière de peinture et en exposant le plus souvent possible.

Il a enseigné les Arts Plastiques à l'Université du Québec de Trois-Rivières pendant 20 ans et poursuit cet enseignement à son atelier.

Il est fasciné par la couleur et passionné par la recherche de formes et les techniques nouvelles. Pour lui un tableau doit représenter celui qui le fait. Les choses ne sont pas nécessairement ce que l'on voit, aussi le peintre doit pouvoir les interpréter, les exprimer et les vivre.

Sa peinture ne s'inscrit pas dans un mouvement ou dans une mode contemporaine, elle essaie simplement de refléter ce qu'il est.



CONFÉRENCE

La conférence de Monsieur Letarte portera sur sa carrière de Borduas à aujourd'hui.

- Il présentera certains de ses tableaux sur écran et des petites vidéos de son travail.
- Ses rencontres avec les plus grands peintres d'ici sera aussi partie intégrante de cette conférence.
- Ses voyages tant pour la peinture que pour la réalisation de vidéos pour Radio-Canada, les entrevues avec des gens comme Dali, Pellan, Corso, etc. Bref une carrière où il ne s'est jamais ennuyé. Il continue à peindre et à créer. Il faut entretenir nos rêves et c'est ce qu'il fait depuis toujours.

Première partie de
l'exposé technique

**Assemblée générale
annuelle**

(voir ordre du jour en page 3)

**Cet exposé technique
est gratuit pour les
membres en règle.**

EXPOSÉ TECHNIQUE

lundi 3 février 2014
JACQUES HÉBERT

Artiste-peintre ~ www.jacqueshebert.artacademie.com

Aquarelliste des choses de la mer aussi bien que de nos montagnes et de nos belles vieilles maisons, il se distingue par la luminosité et la transparence de ses coloris et par la pureté et la simplicité de son dessin.

Formé à l'école des maîtres américains tels que Frank Webb, Tony Couch, Don Stone. Betty Lou Schlemm, il enseigne lui-même au Maine, au Vermont aussi bien qu'au Québec.

Jacques Hébert est fondateur, avec feu Jean-Paul Ladouceur de la Société canadienne d'aquarelle. Il est Président d'honneur de symposiums canadiens, et président fondateur du Symposium Le Kamouraska en Couleurs.



EXPOSÉ TECHNIQUE

- Partie technique «WET/WET» ;
- Partie aquarelle sur canevas «Huile» + utilisation de vernis ;
- Évolution du marché ;
- Présentation de son livre «Émotion, Passion»

EXPOSÉ TECHNIQUE

lundi 7 avril 2014
DENIS COURCHESNE

Artiste peintre ~ www.courchesneartistepeintre.com

Denis Courchesne est un artiste coloré et authentique. De ses tableaux aux couleurs contrastantes se dégage une énergie vibrante; son mouvement étonne et accapare notre attention. Même si l'arbre est pour lui un sujet de choix, tout l'inspire!

L'humain surtout, ce qui l'amène à explorer de nouvelles compositions, comme avec les chaises, où le symbole devient le personnage et entraîne à coup sûr une histoire dans l'esprit de celui qui les contemple.

Il participe à plusieurs symposiums et ses œuvres se retrouvent dans plusieurs galeries.

EXPOSÉ TECHNIQUE

Déroulement de la soirée.

- L'acrylique un médium facile à travailler et ayant de multiples avantages;
- Utilisation de la spatule pour créer des textures;
- Ébauche de la toile au crayon;
- Ajout de différentes teintes;
- En dernier, faire vivre la lumière, utilisant le noir pour sublimer la couleur.



VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'AAPARS

Jacques Landry, *président*
famille_landry00@sympatico.ca 450 461-3796

Danielle Tremblay, *vice-présidente, co-responsable des expositions*
danou.lynn@videotron.ca 450 446-5208

Michel Côté, *trésorier, co-responsable des ateliers de modèles vivants*
mcote.ca@videotron.ca 450 676-6581

François Gagnon, *directeur au développement culturel*
amigo3@videotron.ca 450 674-4821

Lorraine Arsenault, *directrice aux expositions*
arseneaux@sympatico.ca 450 461-0114

Lise Masson, *directrice au recrutement*
masson.lise@videotron.ca 450 649-1454

Serge Tanguay, *directeur au développement des artistes*
sergetanguay@live.ca 450 482-1690

Claudette Sicotte, *secrétaire*
cerclo@videotron.ca 450 646-3001

Pauline Lysight, *directrice à la formation*
polenchka@hotmail.com 450 616-3776

Guylaine Ruel, *directrice au journal*
g_ruel@sympatico.ca 450 349-1568

Message important

Si vous désirez faire paraître une annonce dans le numéro de **MARS 2014**, vous devrez la faire parvenir au plus tard le **20 FÉVRIER**

à Guylaine Ruel à l'adresse suivante :
g_ruel@sympatico.ca

Francine Leroux, *coordonnatrice des expo-solo*
francine-leroux@sympatico.ca

Carole Gagnon, *responsable galerie virtuelle*
carole-anne-art@videotron.ca

Vos Relationnistes à l'AAPARS

Jacqueline Alain	450.441.2085	Denise Drapeau	450.536.0445
Nicole Béland	450.619.6035	Denis Hardy	450.441.7913
Hugo Bellemare	450.649.4204	Céline Vallières	514.382.5519
Monique Borduas Cantin	450.922.9655	Yolande Morissette	450.467.8144
Michèle Doucette	450.641.1726	Lysette Brière	450.469.4638
André Brisson	450.653.1947	Sylvie Desroches	450.468.1071
Françoise Jeker	450.447.0907	Sylvie Boisvert	450.465.0427
Diane Couture	450.467.8600	Rachel Garret	450.441.3680
Danielle Thérout	450.447.3980		

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE – 10 MARS 2014

La grande salle du Centre Marcel-Dulude,
530 boul. Clairevue ouest, Saint-Bruno-de-Montarville, 19 h 15

Ordre du jour

- 1 ► Ouverture de l'assemblée et quorum
- 2 ► Nomination du Président et du Secrétaire de l'assemblée
- 3 ► Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4 ► Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 mars 2013
- 5 ► Mot de bienvenue du Président et rapport des activités de 2013
- 6 ► Lecture et adoption des états financiers
- 7 ► Nomination d'un Président d'élections
- 8 ► Présentation des membres du Conseil d'administration par le Président d'élections
- 9 ► Élection des membres du Conseil d'administration et nomination des relationnistes
- 10 ► Ratification des actes
- 11 ► Remerciements aux membres sortants
- 12 ► Période de questions
- 13 ► Levée de l'assemblée

Postes en élection

Président (e)

Jacques Landry

Trésorier

Michel Côté

Directeur (trice) au développement culturel

François Gagnon

Directeur (trice) au recrutement

Lise Masson

Directeur (trice) à la formation

Pauline Lysight

Directeur publicité et communications

Louise Godin

Relationnistes : (9)

Jacqueline Alain, Nicole Béland, Hugo Bellemare, Sylvie Boisvert, Monique Borduas Cantin, André Brisson, Sylvie Desroches, Denis Hardy, Françoise Jeker,

MARCHÉ AUX PUCES

Veillez noter que le soir de l'assemblée générale, un « **marché aux puces** » sera organisé dans le grand hall d'entrée du centre Marcel-Dulude. Si vous désirez vous départir de tout matériel d'artiste, exemples : livres concernant l'art, chevalets, tubes de peinture etc., vous devez simplement réserver un espace sur une table en communiquant avec :

Danielle Tremblay au 450 446-5208

ou danou.lynn@videotron.ca

C'est gratuit !!!

L'EXPOSITION PRINTANIÈRE DE L'AAPARS

Les 3 et 4 mai 2014 à Mont-Saint-Hilaire

Horaire : samedi et dimanche de 10h à 17h

La **5^e édition** de l'Exposition Printanière de l'AAPARS aura lieu au Pavillon Jordi-Bonet à la magnifique salle communautaire « **La Nature en Mouvement** » de Mont-Saint-Hilaire. Il y aura un vernissage le samedi 3 mai à 15h. Inscrivez-vous dès maintenant et créer vos plus belles œuvres afin d'offrir aux visiteurs une exposition à la hauteur de votre talent.

L'exposition est offerte uniquement aux membres en règle de l'AAPARS au moment de l'inscription et de l'exposition. Le coût est de 75 \$ pour deux surfaces d'exposition juxtaposées et disposées à angle de 90°. Chaque surface de panneau troué mesure environ 48 pouces de large par 72 pouces de haut. Les sites sont attribués par tirage au sort à l'arrivée des exposants.

Les inscriptions se font uniquement par la poste du **3 février au 28 mars 2014**. Sera considérée comme inscrite toute personne dont nous recevrons obligatoirement la fiche d'inscription ci-jointe accompagnée du paiement libellé au nom de l'AAPARS daté au plus tard le 28 mars 2014. Il n'y aura aucun remboursement si vous annulez votre participation après cette date.

Le nombre de places étant limité à une soixantaine d'artistes, la priorité est accordée aux premiers inscrits (le tampon de la poste faisant foi de la date d'inscription). Les artistes dont l'inscription ne sera pas retenue, en raison des places limitées, seront avisés par la poste au plus tard le 11 avril. Les exposants confirmés recevront leurs cartons d'invitation, cartels, protocole, etc. par la poste deux semaines avant l'exposition.

Les artistes intéressés à peindre sur place devront l'indiquer sur la fiche d'inscription. **AUCUN PRODUIT INFLAMMABLE NE DOIT ÊTRE UTILISÉ ET TOUS LES PRODUITS DEVRONT ÊTRE INODORES.**

Nous vous prions de consulter le protocole d'entente ci-joint pour connaître les règlements et conditions de l'exposition. Tout manquement pourrait vous enlever votre droit d'exposer.

Nous avons un urgent besoin de bénévoles pour faire de cette exposition un succès. Que ce soit pour une heure ou une journée, avant ou pendant l'exposition, chaque artiste exposant s'engage à donner au minimum une ou deux heures de son temps en tant que bénévole. L'horaire et la tâche seront établis par la responsable des bénévoles de l'exposition.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter :

Lorraine Arsenault, directrice des expositions au **450. 461. 0114**

Danielle Tremblay, co-directrice des expositions au **450. 446. 5208**.



Protocole d'entente de l'exposant Exposition Printanière de l'AAPARS

Pavillon Jordi-Bonet /salle «La Nature en Mouvement» de Mont-Saint-Hilaire

DATE : Samedi et dimanche, les **3 et 4 mai 2014 de 10h à 17h**

ENDROIT : Pavillon Jordi-Bonet
Salle « La Nature en Mouvement »
99, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire J3H 4X4

INSTALLATION : Samedi le 3 mai à 8h30

Objet de l'entente :

1. L'artiste est un membre en règle de l'AAPARS au moment de son inscription et de l'exposition.
2. L'artiste garantit que **toutes** les œuvres exposées sont originales, conçues et créées en totalité par lui et qu'elles ne sont pas des copies ou reproductions en tout ou en partie d'une œuvre d'un autre artiste. Les giclés ou autre forme de reproduction sont interdits sur les surfaces d'exposition même si l'artiste en possède le droit d'auteur. (voir la définition d'une copie ci-dessous).
3. **Des vérifications aléatoires seront faites parmi tous les exposants afin de s'assurer de l'originalité de leurs œuvres. Dans ce cas, l'artiste devra fournir ses photos, esquisses, dessins ou autres éléments de preuve.**
4. Tous les médiums suivants sont acceptés : huile, acrylique, aquarelle, pastel, techniques mixtes, fusain, gouache, graphite, encre (ou autre sous approbation par l'AAPARS avant l'exposition).
5. Ne sont pas acceptées, des œuvres exécutées pendant des cours, ateliers ou sous la supervision d'un professeur qui ont été retouchées par une autre personne que l'artiste.
6. Aucune œuvre exécutée directement à partir d'une image numérique, d'Internet, de matériel imprimé, de transfert d'image, en tout ou en partie ou rehaussée grâce à l'ordinateur, ne sera acceptée. L'œuvre doit avoir été exécutée entièrement manuellement.
7. Tout matériel de collage (image de revues, magazines, journaux, livres ou autre matériel imprimé) ne doit pas représenter plus de 20% de l'œuvre totale.
8. L'artiste a la responsabilité d'installer lui-même ses œuvres entre 8h30h et 9h45, samedi le 3 mai, à l'endroit qui lui est assigné par tirage au sort au moment de son arrivée. Si à 9h45 l'accrochage n'est pas terminé, l'artiste ne sera plus considéré comme participant à cette exposition.
9. L'artiste ne doit occuper que l'espace qui lui est assigné par tirage au sort. Les œuvres ne doivent en aucun cas dépasser les surfaces d'exposition afin de ne pas nuire à ses voisins.
10. **RIEN NE DOIT ÊTRE LAISSÉ SUR LE SOL OU SUR LA CHAISE (ex. : sac à main, boîte à lunch etc.). Seule une boisson peut être mise discrètement sous la chaise. Un frigo est à la disposition des artistes dans la section cuisine.**
11. **L'artiste qui peint sur place doit utiliser des produits inodores afin de ne pas nuire aux visiteurs et aux autres artistes. AUCUN PRODUIT INFLAMMABLE NE DOIT ÊTRE UTILISÉ.**
12. L'artiste s'engage à être présent pendant **toute** l'activité, à assurer la surveillance de ses œuvres ou à déléguer quelqu'un pour le faire à sa place (samedi de 9h45 à 17h et dimanche de 9h45 à 17h).

13. Si une œuvre est livrée sur place durant l'exposition, il peut la remplacer ou redisposer ses œuvres. Tous les artistes devront attendre obligatoirement à 17h00 le dimanche avant de décrocher leurs œuvres.

14. Les petites tables de toute sorte n'étant pas permises, l'association fournira une tablette (environ 8" x 30") installée au bas d'une des surfaces d'exposition. L'artiste pourra y déposer uniquement son portfolio, cartes de visites, cartes de souhait et/ou signets.

15. L'artiste s'engage à respecter les consignes suivantes :

- Disposer ses œuvres de façon esthétique selon les normes du document « Accrochage Accrocheur »;
- **Pour le respect de vos œuvres et de vos acheteurs potentiels, toutes les œuvres doivent être encadrées (encadrements en très bon état) ou présentées sur une toile galerie (minimum 1 ½ pouce d'épaisseur) aux côtés peints proprement et sans broche apparente. La présentation des œuvres doit être de qualité.**
- Fournir les crochets spéciaux pour panneaux troués pour suspendre ses œuvres ainsi que sa gommette pour les cartels et l'affichette à son nom;
- Inscrire clairement sur les cartels fournis par l'association : nom de l'artiste, titre de l'œuvre, dimensions de l'œuvre sans l'encadrement, médium et prix;
- Utiliser le matériel d'identification fourni par l'AAPARS pour identifier son espace;
- **Ne rien accrocher d'autre que ses œuvres sur ses panneaux;**
- Manipuler avec délicatesse le matériel d'éclairage fourni par l'AAPARS;
- Seul le matériel d'éclairage fourni par l'AAPARS sera accepté, ceci afin de respecter les limites de voltage des locaux loués;
- Enregistrer ses ventes à la table des ventes pour statistiques uniquement, l'AAPARS ne retenant aucun pourcentage sur les ventes;
- Participer à la rotation au bureau des ventes et à l'accueil des visiteurs selon l'horaire défini par la responsable des bénévoles;
- Remettre les lieux tels qu'ils étaient à son arrivée.

16. L'artiste dégage l'AAPARS ainsi que la ville de Mont-Saint-Hilaire de toute responsabilité en ce qui a trait au feu, au vol, aux bris et/ou dommages de ses œuvres et il en assume lui-même les pertes, le cas échéant.

17. AUTORISATION – PRISE DE PHOTOS POUR PROMOTION

Tout exposant participant à une exposition de l'AAPARS accepte que les représentants de la presse ainsi que les organisateurs de l'événement de l'AAPARS prennent des photos de l'exposition dans lesquelles l'exposant et/ou son kiosque et ses œuvres peuvent être représentés. L'exposant donne par la présente son autorisation irrévocable et gratuite aux représentants de l'AAPARS et à ceux de la presse pour publier ces photos dans tout média public, qu'il soit électronique ou imprimé et ce, pour une durée illimitée. Les images pourront être recadrées et/ou assemblées sans aucune condition de l'artiste, pour répondre aux besoins de communication de l'AAPARS.

18. L'artiste a lu ce protocole d'entente **recto verso** et s'engage à le respecter, faute de quoi il pourrait se voir refuser le droit d'exposer.

Copie, reproduction ou étude?

Dans le but d'accréditer notre association sur le plan culturel, nous nous devons de clarifier la situation face aux copies et reproductions d'œuvre d'art afin de faire respecter les droits d'auteur, tant des artistes peintres que des photographes.

Ainsi toute œuvre exécutée à partir d'une œuvre d'un autre artiste que soi-même, ou d'une photographie autre que la sienne sans autorisation écrite du photographe ou de sa succession, ne pourra pas être exposée lors des expositions organisées par l'AAPARS même si l'auteur est décédé depuis plus de 50 ans.

Une copie est une reproduction exacte d'une œuvre d'art en tout ou en partie. Une œuvre d'art est également une reproduction si elle représente exactement une photographie prise par une autre personne que l'artiste sans son autorisation. En d'autres mots, reproduire en peinture une photographie prise dans un calendrier, une revue, un journal, *etc.* est une reproduction.

Une étude est l'ensemble des travaux, (esquisses, essais de couleurs, dessins, ...) qui précèdent et préparent l'exécution d'un projet, en l'occurrence, une œuvre.

Cependant tout artiste peintre peut s'inspirer de plusieurs éléments pris ici et là dans différentes œuvres et photos pour en faire une nouvelle œuvre ou composition tout à fait différente, originale et personnelle.

« La courtoisie, l'entraide et la bonne humeur sont toujours de bon aloi entre tous les partis. »

Dès son arrivée, l'artiste doit remettre ce document signé aux responsables de l'accueil, samedi 3 mai à 8h30

Je _____ certifie avoir reçu et lu le protocole d'entente
(LETTRES MOULÉES)

et m'en déclare satisfait.

(SIGNATURE DE L'ARTISTE EXPOSANT)

(DATE)

(SIGNATURE DU REPRÉSENTANT DE L'AAPARS)

EXPOSITIONS - COMMUNIQUÉS - PARTENAIRES

Les 15 et 16 mars à Saint-Bruno

Seulement quelques places de disponibles pour les chapiteaux lors de notre exposition de mars !!!

Horaire : samedi et dimanche de 10h à 17h

Installation : vendredi 14 mars de 16h à 20h

Voir tous les détails dans le Babill'AAPARS de décembre 2013 disponible sur notre site internet : www.aapars.com



SAINT-BRUNO

Pierre Legendre
exposera ses oeuvres
4 janvier 2014 au
8 mars 2014

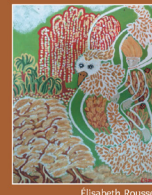
2236, boul. Sir-Wilfrid-Laurier
Saint-Bruno

Intéressé(e) à
exposer chez
St-Hubert vous
aussi ?

Veuillez contacter

Ghislaine Pilotte

450.583.1045
pilotte.ghislaine@
videotron.ca



Elisabeth Roussel

Exposition DISSEMBLANCE VI

24 janvier au 24 avril 2014



Lorraine Arsenault



Carole L'Archer



Gaëtan St-Arnaud



Danou-Lynn



Sarah Pouliot

Aussi en exposition Julie Robert, Liette Tremblay

8:00 à 21:00 lundi au vendredi - samedi 8:00 à 12:00

présenté par
Mediart
GALERIE
Centre médical Taschereau
300 Churchill, Greenfield Park
en collaboration avec
Galerie St-Charles
247 St-Charles ouest, Longueuil

Cours de peinture a l'huile et a l'acrylique
et bienvenue au débutant.
avec Louise Hunt.

30 rue veilleux a Saint Constant ,Qc. J5A 2K2

Une série de 10 cours de 3 heures .
lundi soir de 6hrs.pm. a 9hrs.pm.
mardi de 2hrs.pm. a 5 hrs pm
possibilité du mercredi sur demande.

Pour information : 450-632-0971

Invitation à un premier vernissage !

Venez faire votre tour, amoureux de la
peinture, votre opinion m'intéresse !

Samedi le 22 février de 13h à 17h
Au 323 Beaumont Est, St-Bruno

À bientôt !

Jade Picard



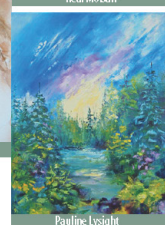
VERNISSAGE



Claudette Sicotte



Réal Moisan



Paulette Lysight



René Milone



Johanne Senay

La **Coopérative funéraire du Grand Montréal** vous invite au vernissage des artistes peintres membres de l'AAPARS :

Paulette Lysight
Réal Moisan
Claudette Sicotte

René Milone
Johanne Senay



Nous serons heureux de vous recevoir à la Résidence Curé-Poirier en compagnie des artistes avec qui vous pourrez échanger.

Le mercredi 5 février
De 17 h à 19 h
635, boul. Curé-Poirier O.
Longueuil

RSVP
450 677-5203
ccloutier@cfgrandmontreal.com

La Coopérative funéraire de la Rivière-Sud de Montréal devient :



cfrsm.com

Camps de jour en arts plastiques

Pour les jeunes de 6 ans à 14 ans
du 3 au 7 mars 2014 Hiver

Voir la **programmation d'été** : www.cours-peinture-linda-boyte.com

Aussi **Cours de dessin et de peinture pour les adultes - Horaire flexible**

Inscription en tout temps **(450) 641-6790**



Malolo rétro – 10 ans d'expo

Exposition de Lorraine Camerlain

VERNISSAGE jeudi 13 février 2014 à 19 h

à la galerie de
RE/MAX ACTIF INC. AGENCE IMMOBILIÈRE
1592, rue Montarville, Saint-Bruno-de-Montarville



MERCI À NOS GÉNÉREUX PARTENAIRES

ÉLITE (PLATINE)

RE/MAX ACTIF INC.

Agence immobilière
Mme Micheline Beaugrand, Directrice et propriétaire
1592 de Montarville, Saint-Bruno, J3V 1T7. Tél.: 450-461-1708

AACHEM

ENCADREMENTS DES CÈDRES
1191 boul. Saint-Bruno, Saint-Bruno, J3V 6P4
(450) 653-5000

MAJEURS (OR)



deserres.ca



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DU GRAND MONTRÉAL

635, boul. Curé-Poirier O., Longueuil
450 677-5203



Desjardins
Caisse du Mont-Saint-Bruno

1649 Montarville, Saint-Bruno J3V 3T8
450-653-3646

Québec

PIERRE DUCHESNE

Député de Borduas
Ministre de l'enseignement supérieur,
de la recherche, de la science et de la
Technologie



872, Ruisseau-Barré, Marieville J3M 1P2
450 460-0192



PROMENADES ST-BRUNO
VOTRE CENTRE À LA MODE



Mont-Saint-Hilaire
Ville de nature, d'art et de patrimoine

Michel Gilbert, Maire de Mont-Saint-Hilaire

Québec

MAKA KOTTO

Député de Bourget
Ministre de la Culture et
des Communications

Ville de
SAINT-BRUNO
-de-Montarville



galerie

mp
tres ART

220 Hôtel de ville (rte 116),
Durham-Sud, 819 858-2177
www.galeriemptresart.com

LE JOURNAL
DE MONTRÉAL

Le Journal
de Saint-Bruno/Saint-Basile

MAGAZIN art



Dre Djaouida Sellah
Députée de Saint-Bruno -
Saint-Hubert
Téléphone : 450 926-5979
Télécopieur : 450 926-5985
Djaouida.Sellah@parl.gc.ca

Québec

MARTINE OUELLET

Députée de Vachon
Ministre des
Ressources naturelles

Québec

MARIE MALAVOY

Députée de Taillon
Ministre de l'éducation,
du Loisir et du Sport
Ministre responsable de la région
de la Montérégie

COLLABORATEURS (ARGENT)

Québec

STÉPHANE BERGERON

Député de Verchères
Ministre de la Sécurité publique

Café
BROSSARD
www.cafebrossard.com

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

NATHALIE ROY
Députée de Montarville



Pierre Nantel
Député
Longueuil - Pierre-Boucher

192, rue St-Jean, bureau 200
Longueuil (Québec)
Tél. : 450 928-4288
pierre.nantel@parl.gc.ca



Matthew Dubé
Député de Chambly-Borduas

Téléphone : 450-441-7802
Télécopieur : 450-441-3674
matthew.dube@parl.gc.ca

EDITIONS
de Villers

lerie
galerie 2456

2456, rue Beaubien Est
Montréal - 514 527-3986

www.
igroupart
.com
Le centre de RÉFÉRENCMENT
des artistes peintres... du monde!

Atelier de
Cadres Déry

1999, rue Nobel, local 4A,
Sainte-Julie J3E 1Z7 450 649-4981

BMO Banque de Montréal

1560, rue Montarville, Saint-Bruno J3V 3T7

SOUTIEN (BRONZE)

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

DAVE TURCOTTE

Député de St-Jean
Whip adjoint du gouvernement

LAS OLAS
traiteur

webfocus design

450.702.0607
webfocusdesign.com



2236 Boul. Laurier
(Route 116) Saint-Bruno
450-461-3971